



PATINAGE DE VITESSE CANADA

Manuel pour les officiels du départ

VEUILLEZ PRENDRE NOTE:

Dans le présent manuel, le genre masculin a été utilisé pour faciliter la lecture.
Le genre féminin s'applique également.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Rôles et qualités	2
Rôle du personnel assigné au départ	2
Qualités d'un officiel de départ	2
Relations avec les autres officiels	2
Équipement	4
Liste d'équipements/fournitures	4
Pistolets de départ – Sélection et entretien.....	4
Système de chronométrage électronique/départ – vue d'ensemble	5
Planification de la compétition	7
Général	7
Sélection des officiels de départ	7
Préparatifs précédant la compétition.....	8
Réunion des entraîneurs et des officiels	9
Jour de la compétition	9
Règlements et procédures régissant les départs	11
Général	11
Longue piste (Style Olympique)	13
Longue piste (Départ en groupe)	14
Courte piste (Sanctionné par PVC et l'ISU)	14
Développement personnel/certification	15
Général	15
Programme de certification des officiels	15
Critères de certification pour les officiels de départ	16
Annexe A	20
Annexe B	21

INTRODUCTION

Ce manuel a été conçu dans le but spécifique de fournir une formation technique avancée aux officiels de départ en patinage de vitesse désirant se qualifier pour obtenir une certification de Niveau II à V du Programme de certification des officiels de Patinage de vitesse Canada.

Il est entendu que l'officiel de départ a déjà acquis une certaine expérience du patinage de vitesse tel que pratiqué au Canada: longue piste (style olympique), longue piste (départs en groupe) et courte piste (départs en groupe).

Les personnes qui compléteront ce cours, en plus d'avoir complété les pré-requis en terme de pratique et de performance du programme des officiels, posséderont les connaissances et l'expérience nécessaire pour effectuer les fonctions d'officiel de départ à tous les niveaux de compétition, soit au niveau de la compétition locale inter-club jusqu'à celui du championnat du monde.

Patinage de vitesse Canada désire souligner la contribution des personnes suivantes à la préparation de ce manuel :

Les auteurs principaux en 1993 furent :	Bob Ireland, Alan Overend
Mis à jour en Septembre 2003 par :	Hans Terstappen
Mis à jour en Octobre 2004 par :	Hans Terstappen
Mis à jour en Septembre 2006 par :	Hans Terstappen

RÔLES ET QUALITÉS

Rôle du personnel assigné au départ

Le rôle de l'officiel de départ consiste à effectuer un départ juste et équitable pour tous les participants prenant part à la course. Ceci signifie la prise de contrôle et la supervision du départ et de la course conformément aux règlements et procédures courantes. L'officiel de départ doit s'assurer que tous les patineurs aient l'opportunité de performer au meilleur de leurs habiletés au moment du départ.

La tâche de l'officiel de départ semble être simple; cependant il s'agit d'une des plus importante et difficile tâche du sport. Un bon officiel du départ est en contrôle de la situation et passe souvent inaperçu. Un mauvais officiel de départ n'est pas constant et ceci résulte en confusion et désappointement pour les patineurs, les entraîneurs, les autres officiels et les spectateurs.

Qualités d'un officiel de départ

Un officiel de départ doit être un individu juste mais ferme possédant une grande expérience et qui est respecté par la communauté de patinage. Une nature discrète, aimable et charmante le servira bien, particulièrement lors d'une longue compétition.

Un officiel de départ doit avoir un engagement profond envers l'impartialité. Il est important d'assurer qu'aucun patineur ne reçoive un avantage injuste sur un autre patineur.

Un officiel de départ doit être ferme et déterminé afin de maintenir le contrôle sur le départ. Si tel n'était pas le cas, alors un des patineurs aurait reçu un avantage.

Un officiel de départ doit être capable de prendre une décision en une fraction de seconde. Lors du départ, il n'y a pas beaucoup de temps pour la réflexion. Une action instantanée est requise. La vivacité mentale et la concentration sont des exigences primordiales à l'accomplissement des fonctions de l'officiel de départ.

Un officiel de départ doit avoir un désir profond d'éviter les erreurs. Lorsqu'une erreur se produit, il est préférable de reconnaître l'erreur, de déterminer comment et pourquoi l'erreur s'est produite et d'établir comment l'éviter dans le futur. Si des erreurs se produisent, une personne devrait apprendre de celles-ci afin de s'efforcer d'atteindre la perfection.

Un officiel de départ doit être en bonne condition physique et être préparé à accomplir ses fonctions durant de longues périodes de temps (c.-à-d. plusieurs heures) et ce parfois dans des conditions très défavorables (par exemple vent, froid). Sa performance pourrait être affectée par son niveau de fatigue et son état de santé.

Relations avec les autres officiels

L'officiel de départ est un des officiels seniors (ou chef) lors d'une compétition et son comportement et ses relations avec les autres officiels devraient refléter son rang dans

la hiérarchie. L'officiel de départ (ou son adjoint désigné) sera en communication périodique avec plusieurs autres officiels durant la compétition.

Avant le début de chaque course, l'officiel de départ doit confirmer que le chronométreur en chef et le juge en chef de la ligne d'arrivée sont prêts. Ceci peut être fait verbalement par communication radio ou en agitant un drapeau ou une lampe de poche.

Pendant le déroulement de la compétition, l'officiel en chef peut consulter ou recevoir des conseils de la part de l'arbitre ou du coordonnateur de la compétition concernant tout changement, délai, etc.

L'officiel de départ en chef (ou son adjoint désigné) peut à l'occasion avoir à consulter le préposé au regroupement concernant les détails reliés à la course c.-à-d. nombre de participants, numéros de patineurs, etc. et tout particulièrement durant la préparation du départ en quartet.

ÉQUIPEMENT

Liste d'équipements/fournitures

L'officiel de départ en chef (et ses adjoints) doivent apporter ou s'assurer que les équipements et fournitures suivants soient disponibles pour la compétition.

- Pistolet de départ (et toujours un pistolet de réserve)
- Cartouches (nécessite 2x le nombre de courses)
- Protège-tympans
- Habit de neige/bottes (pour les compétitions extérieures)
- Sifflet de plastique
- Brassard rouge
- Contenant (pour les douilles de cartouche)
- Drapeau rouge
- Ligne de craie (départ en groupe)
- Montre-bracelet
- Écritoire à pince et crayons
- Programme des épreuves
- Copie des règlements de PVC/ISU
- Transducteur (si le chronométrage électronique est utilisé)
- Microphone (pour les compétitions ISU)
- Toile de fond noire/ Rideaux

Pistolets de départ – Sélection et entretien

Plusieurs modèles et types de pistolets de départ sont disponibles sur le marché commercial. La gamme varie du pistolet à coup simple, modèle léger au pistolet à coups multiples, modèle à usage intensif. La sélection adéquate d'un pistolet de départ est essentielle si le chronométrage précis des patineurs est requis.

Pour les compétitions sur longue piste, le pistolet de départ devrait être un modèle à usage intensif d'un calibre plus élevé (c.-à-d. 38) de sorte que le coup de départ soit instantanément entendu (ou visionné par l'entremise d'une toile de fond) par les chronométreurs, qui, en certaines circonstances, peuvent être situés à une distance de 100 mètres. Pour les compétitions sur courte piste (à l'intérieur d'un aréna), un pistolet modèle léger de faible calibre (exemple .22) utilisé avec ou sans toile de fond est habituellement suffisant.

Idéalement, la détonation du fusil devrait être assez forte pour être clairement entendue par les chronométreurs, mais, par la même occasion, pas assez forte pour déranger les patineurs ou les officiels et spectateurs situés à proximité.

Les cartouches (à blanc) peuvent être remplies de poudre ou d'une amorce. Les cartouches remplies avec de la poudre produisent de la fumée et sont nécessaires lors du chronométrage manuel. Les cartouches remplies avec amorce sont beaucoup moins dispendieuses mais pratiquement sans fumée et par conséquent sont appropriées pour le chronométrage électronique seulement.

Entre les compétitions, les pistolets de départ, les cartouches, etc. doivent être rangés dans un endroit verrouillé et sécuritaire. Périodiquement, ou selon l'usage que l'on en fait, le pistolet devrait être démonté et les parties mobiles nettoyées avec du savon et de l'eau et par la suite, huilées légèrement afin de prévenir la rouille.

Les pistolets de départ doivent être inspectés annuellement par un fournisseur autorisé afin d'assurer leur intégrité structurelle. Tous les pistolets devront éventuellement être remplacés dépendant de leur robustesse et du degré d'utilisation.

Système de chronométrage électronique/départ – vue d'ensemble

Le chronométrage électronique signifie un système de mesure de temps qui est démarré électroniquement par le tir d'un pistolet de départ et qui enregistre électroniquement la traversée de la ligne d'arrivée par chaque compétiteur.

L'utilisation du chronométrage électronique est obligatoire pour les championnats nationaux de style olympique, Coupes du Canada, Sélections de l'équipe nationale sur courte piste, championnats ISU, Coupes du Monde et Jeux Olympiques d'hiver. Cependant, le chronométrage électronique est rarement utilisé au Canada lors des compétitions locales, provinciales ou régionales étant donné les coûts et le manque de connaissances au niveau de l'équipement.



Équipement de chronométrage électronique utilisé en longue piste.

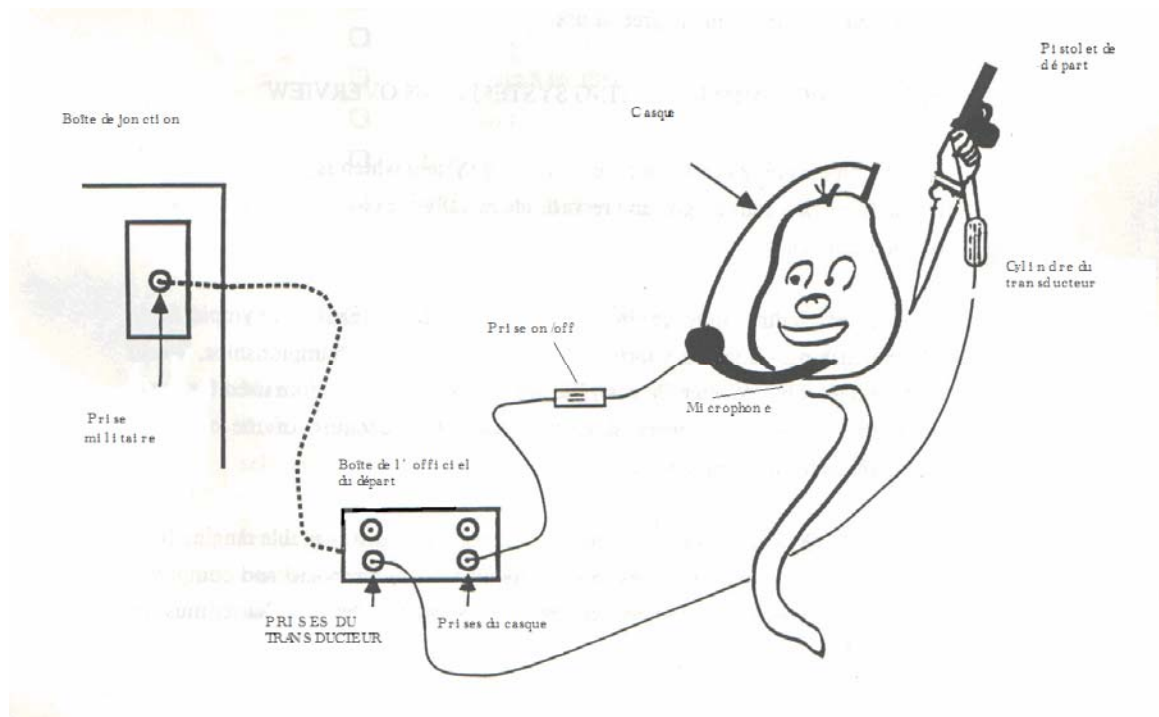
Une variété d'équipements électroniques, à partir du simple système de chronométrage de l'arrivée au système sophistiqué de chronométrage avec télévision, tableau de pointage et ordinateur est disponible sur le marché.

Pour les compétitions utilisant le chronométrage électronique, l'officiel de départ doit être préparé et familiarisé avec l'installation, laquelle variera d'un endroit à l'autre.

Lors du chronométrage électronique, le pistolet de départ est équipé d'un transducteur qui est près du ou qui, dans certains cas, est en fait encastré dans le pistolet. Le transducteur est habituellement retenu au pouce de l'officiel de départ par une courte courroie. Il se trouve relativement près, c.-à-d. entre 10 à 15 cm du pistolet.

Un transducteur est un appareil sensible aux ondes sonores comprenant deux filaments dans un boîtier de métal/plastique relié par un fil au système de chronométrage. La détonation du pistolet fait vibrer les deux filaments ensemble, et de ce fait, permet de compléter momentanément le circuit et de générer une pulsation électronique qui est enregistrée dans le boîtier du chronométrage électronique au départ de la course, c'est-à-dire $t = 0.00$ secondes.

Pour les compétitions sanctionnées par l'ISU, l'officiel de départ doit aussi porter un petit microphone qui (par l'entremise de deux haut-parleurs positionnés près de la ligne de départ) transmet les commandes de départ aux patineurs. Un schéma de l'installation de l'officiel de départ est présenté ci-dessous alors qu'un diagramme de la double piste du 400m est présenté en annexe.



PLANIFICATION DE LA COMPÉTITION

Général

La planification de la compétition est, sans aucun doute, aussi importante que l'acquisition et la maîtrise des habiletés nécessaires pour agir en tant qu'officiel. L'officiel de départ devrait être bien informé, organisé et préparé pour chaque compétition. Il est naïf de croire que le seul fait de vous présenter à la compétition vous assurera un rendement remarquable.

Une planification inadéquate peut entraîner des complications qui peuvent changer un rendement excellent en un échec relatif. Les succès seront jugés comme normaux et passeront inaperçus alors que de petites erreurs seront gardées en mémoire. Il est facile de perdre des années d'efforts et de succès à la suite d'une simple mauvaise performance.

Certains des aspects principaux de la planification devant être abordés avant le début de la compétition font l'objet de discussions ci-dessous. Il est évident que l'importance de l'événement (local, provincial, national ou championnat du monde) comporte des préparations quelque peu différentes mais rappelez-vous qu'il est mieux d'être trop préparé pour une petite compétition que de ne pas être assez préparé pour une compétition plus importante.

Sélection des officiels de départ

L'officiel de départ pour une compétition locale, provinciale ou régionale est habituellement sélectionné par le coordonnateur de la compétition ou le comité organisateur. L'officiel de départ pour une compétition nationale ou nord-américaine est sélectionné par le CDO de PVC (en début de chaque saison). Les officiels de départ pour les championnats de l'ISU, les Coupes du Monde ou les Jeux Olympiques d'hiver sont assignés par le président de l'ISU, en respectant autant que possible les préférences du comité organisateur.

Les échéanciers pour la sélection de l'officiel de départ est établi en fonction du niveau de compétition. Par exemple, il n'est pas rare de nommer un officiel de départ au moins deux ou trois mois avant le début d'une compétition nationale ou internationale, alors que pour une compétition locale ou inter-club un délai de deux à trois semaines est normalement suffisant.

Certains officiels doivent être membres de PVC afin de pouvoir exercer des fonctions dans une compétition sanctionnée par PVC. Le règlement N2-100 de PVC traite de cette exigence comme suit :

« Les officiels suivants à un championnat canadien ou à une compétition sanctionnée par PVC doivent être titulaires d'une carte valide de membre de PVC: l'annonceur, le coordonnateur de la compétition, l'arbitre en chef, l'arbitre adjoint, le préposé au regroupement, l'officiel de départ, l'officiel de départ adjoint, le juge en chef de la ligne d'arrivée, le chronométreur en chef, les préposés à la piste et le compilateur en chef. »

Les lignes directrices générales concernant la sélection du personnel assigné au départ pour les divers niveaux de compétition sont:

Compétition locale ou inter-club

- L'officiel de départ devrait détenir un Niveau II (recommandé)
- Les officiels de départ adjoints doivent avoir assisté à une clinique d'officiels de Niveau I

Compétitions provinciales/territoriales et régionales

- L'officiel de départ doit détenir un Niveau IIIA. L'officiel de départ prometteur de Niveau IIIB peut travailler en tant que chef sous la direction d'un officiel sénior.
- Les officiels de départ adjoints doivent détenir un Niveau II.

Compétitions nationales et nord-américaines

- L'officiel de départ doit détenir un Niveau IIIA. L'officiel de départ de Niveau IIIB démontrant des habiletés prometteuses peut travailler comme chef sous la direction d'un officiel sénior.
- Les officiels de départ adjoints doivent détenir au minimum un Niveau IIIB.

Compétitions internationales (exemple Coupe du Monde)

- L'officiel de départ doit détenir un Niveau IV.
- Les officiels de départ adjoints doivent détenir au moins un Niveau IIIA.

Championnats du Monde/Jeux Olympiques d'hiver

- L'officiel de départ doit détenir un Niveau V
- Les officiels du départ adjoints doivent détenir au moins un Niveau IV.

Préparatifs précédant la compétition

Une fois sélectionné pour une compétition, vous devriez faire la demande pour travailler dans le cadre de compétitions de moindre importance dans votre région, simplement pour fins de pratique; même la pratique lors des sessions d'entraînement de votre club peut être bénéfique.

Lorsque possible, visitez le site de compétition et familiarisez-vous avec l'environnement. N'hésitez pas à demander des modifications ou ajustements à vos postes de travail. Vous êtes la seule personne responsable de votre succès ou de votre échec, lesquels peuvent être causés par un mauvais positionnement de l'équipement ou un déplacement que vous n'avez peut-être pas demandé.

Demandez à voir et à manipuler les pistolets de départ que vous utiliserez. Si vous savez comment les utiliser et les entretenir, vous ne serez pas pris au dépourvu si une petite difficulté survient. Assurez-vous de vérifier que le type et la quantité adéquate de cartouches soient disponibles pour la compétition. Déterminez l'endroit où les pistolets et les munitions seront entreposés et l'endroit et le temps où vous pourrez les obtenir le jour de la compétition.

Sur la piste, vous devriez également vérifier les lignes de pré-départ et de départ et leur conformité avec les différents règlements; demandez des correctifs si nécessaire. Par

la même occasion, vous devriez également vérifier les emplacements et les raccords pour l'équipement de chronométrage/départ électronique et le microphone, si nécessaire. Effectuez des tests afin de vous assurer des capacités opérationnelles de tout l'équipement.

Avant la compétition, vous devriez avoir des discussions avec votre(vos) adjoint(s) afin de définir vos attentes à leur sujet pendant la compétition, leur rôle et leur horaire ainsi que votre interprétation des règlements et procédures spécifiques. Lors d'une compétition, les départs doivent être effectués avec un niveau constant de qualité élevée peu importe qu'ils soient effectués par l'officiel de départ en chef ou par son (ses) adjoint(s).

Passez en revue votre liste de vérification et assurez-vous que vous avez tout l'équipement requis. Vous devez vous rendre à la compétition avec des vêtements appropriés aux conditions atmosphériques.

Finalement, le jour précédant la compétition, relisez les règlements et procédures de PVC/ISU applicables. Rappelez-vous que vous n'avez pas le temps de lire les règlements pendant une compétition.

Réunion des entraîneurs et des officiels

Cette réunion se déroule habituellement le soir précédant la compétition ou le matin de celle-ci et c'est dans le cadre de celle-ci que l'arbitre donne le ton et les directives pour la compétition. Il est essentiel pour vous d'y assister puisque cela représente une occasion pour vous de :

- vous présenter ainsi que votre (vos) adjoint(s).
- définir votre interprétation des règlements et procédures clés à la ligne de départ
- déterminer si des entraîneurs ont des patineurs ayant des handicaps auditifs
- offrir de tenir des « départs de pratique » (si un entraîneur le souhaite, fixer un temps et un endroit) et,
- rencontrer les autres officiels et établir leurs responsabilités et lieux de travail pendant la compétition.

Jour de la compétition

Il est entendu que vous serez calme, frais et en bonne forme afin de bien effectuer votre travail. Chacun de vous sait mieux que quiconque ce qui est requis pour être prêt et alerte le matin d'une compétition (repos, relaxation, nourriture et concentration). Nous ne discuterons pas de ce sujet davantage étant donné que vous êtes responsable de votre propre comportement et que vous tirerez avantage ou souffrirez des conséquences en découlant.

Avant la première course de la compétition, arrivez une heure avant, si possible, afin d'effectuer une dernière vérification et de vous assurer qu'il y a suffisamment de temps pour apporter des modifications si nécessaire. Avant les autres courses de la journée, prenez de 10 à 15 minutes pour faire de nouvelles vérifications et tests, plus particulièrement pour les courses sur longue piste alors que les positions de départ

peuvent changer. Ce déplacement d'équipement doit se faire à la fin d'une course, laissant suffisamment de temps pour les tests et modifications durant les préparatifs sur glace ou lors des périodes de repos des athlètes.

Pratiquez-vous à effectuer une vérification rapide de toutes les personnes avec qui vous aurez un contact verbal ou visuel, peu importe le niveau, et plus particulièrement immédiatement avant une course. N'oubliez pas que vous êtes responsable du départ et que les autres doivent s'ajuster à vous plutôt que le contraire. Votre première priorité doit être les athlètes à la ligne de départ et vous devez toujours travailler dans leur meilleur intérêt.

Après chaque journée de compétition, vous devez déposer les pistolets de départ dans leurs boîtiers et les remettre (ainsi que tout autre équipement de départ) au coordonnateur de la compétition ou au personnel du bureau afin qu'ils soient entreposés de manière sécuritaire.

RÈGLEMENTS ET PROCÉDURES RÉGISSANT LES DÉPARTS

Général

Afin d'être un officiel de départ bien équilibré et de fonctionner en tant qu'officiel sénior efficace au sein de l'équipe d'officiels d'une compétition, il est essentiel de comprendre complètement les règlements et procédures de départ. Un bon officiel de départ améliore la qualité globale d'une compétition alors qu'un mauvais officiel de départ porte atteinte au succès de la compétition.

Au début de chaque course, l'officiel de départ doit prévenir toute surprise ou distraction pouvant interférer avec sa concentration ou celle des patineurs. Il est essentiel que la ligne de départ soit un environnement contrôlé et agréable. Un officiel de départ doit rechercher la perfection. Un officiel de départ doit contrôler le départ tout en demeurant à l'arrière-plan. Les courses sont pour les patineurs.

L'officiel de départ est en charge et en contrôle du départ d'une épreuve (Règlement ISU 217-1 LP et 290-8a CP). L'arbitre demeure en contrôle de la course à l'exception du départ. Il est nécessaire de s'assurer que tous les patineurs aient une chance égale en les laissant prendre le départ à partir d'une position stable et immobile.

La procédure de départ est toujours la même, que l'officiel de départ soit novice avec un bagage d'expérience moyen ou un vétéran avec amplement d'expérience. Peu importe quel niveau de certification est détenu par l'officiel de départ, il doit toujours agir conformément aux règlements énoncés dans le manuel de l'ISU et dans le manuel d'informations de PVC (Livre rouge). Sauf pour différentes notes d'interprétation, ces deux ensembles de règlements sont plus ou moins les mêmes et sont contenus dans l'Annexe A (CP) et l'Annexe B (LP) de ce manuel.

Il faut lire soigneusement les points importants de ces règlements et procédures de départ. C'est le temps de passer en revue tous les règlements courants de PVC et de l'ISU. Après avoir effectué une lecture préliminaire, étudiez les un par un afin d'en acquérir la compréhension et l'interprétation suggérée. Les règlements de départ pour chaque type de compétition sont résumés ci-dessous et copiés à l'Annexe A (longue piste) et l'Annexe B (courte piste).

Règlements et procédures de PVC

Section N – Règlements

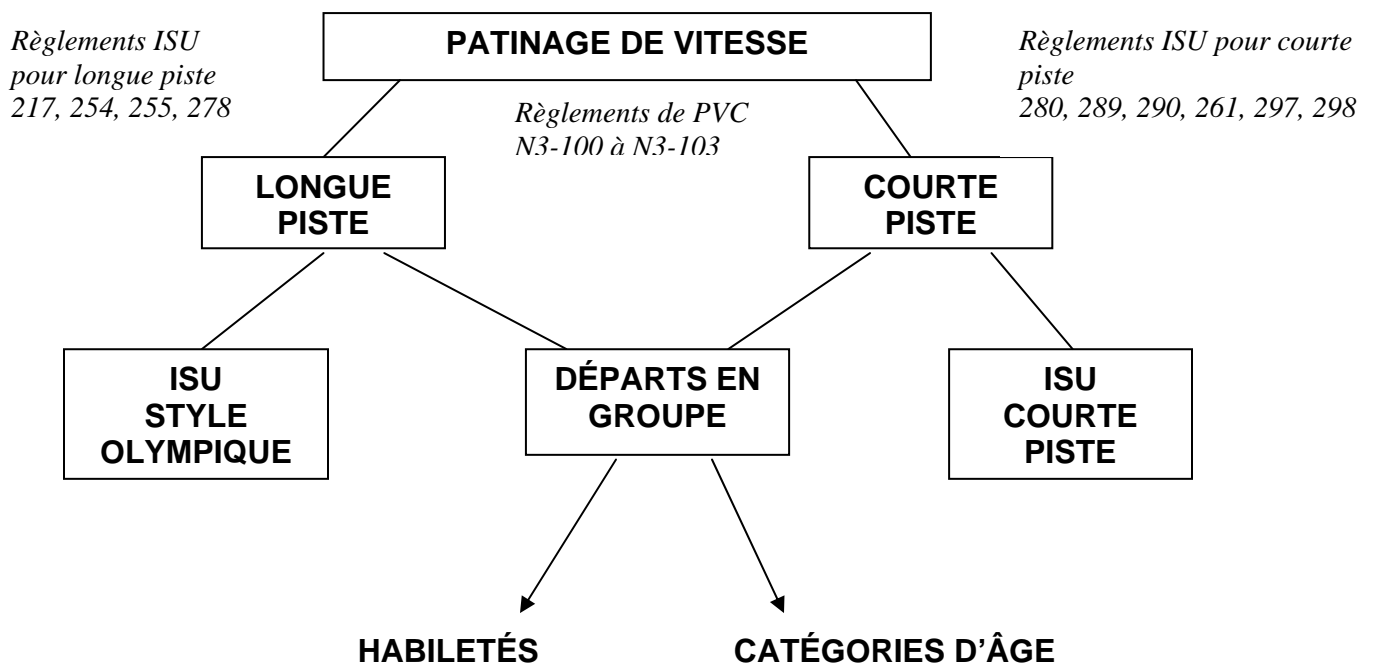
Les règlements suivants devront s'appliquer à toutes les compétitions sanctionnées par PVC, à moins qu'une référence à un championnat canadien soit effectuée ou que d'autres restrictions soient spécifiées. Les compétitions en courte piste et en longue piste de style olympique respecteront les règlements de l'ISU à moins qu'il ne soit indiqué autrement dans cette section ou, dans le Bulletin de la haute performance approprié pour les formats de compétitions de niveau national. Le Protocole d'accord entre PVC et l'United States Speed Skating peut aussi contenir des règlements spécifiques aux Championnats nord-américains. Ainsi, la Section N contient des règlements spécifiques de PVC différant des règlements correspondants de l'ISU. Dans chaque cas, il y existe un besoin documenté pour une approche typiquement

canadienne ou pour énoncer une pratique qui découle simplement d'une convention. Les procédures pour les officiels sont contenues dans les manuels officiels appropriés à la spécialité concernée.

Le cahier RÉGLEMENTS SPÉCIAUX DE PATINAGE DE VITESSE et le cahier (Livre vert) PATINAGE DE VITESSE SUR COURTE PISTE 2006 traitent des règlements numérotés de 200 à 278 pour le patinage de vitesse de style olympique alors que les règlements numérotés 280 à 298 traitent du patinage de vitesse sur courte piste.

On peut trouver ci-dessous un sommaire des différentes disciplines et règlements. Les règlements exacts sont traités à l'**Annexe A** pour la courte piste et à l'**Annexe B** pour la longue piste.

Règlements et procédures régissant le départ



Règlements de Patinage de vitesse Canada

- *Général :*
N1-100 à N1-107
- *Officiels :*
N2-100 à N2-105
- *Règlements spéciaux pour les compétitions sur longue piste avec départs en groupe :*
N3-100 à N3-105
- *Règlements spéciaux pour les compétitions de patinage de vitesse sur courte piste :*
N4-100 à N4-108

- *Règlements spéciaux pour les compétitions de style olympique : N5-100*
- *Règlements spéciaux pour les compétitions de marathon : N6-100 à N6-105*

Longue piste (Style Olympique)

Les règlements de départ applicables pour les compétitions sur longue piste (style olympique) tenues au Canada sont les règlements ISU 217, 254 et 255. De plus, il y a les règlements 261 pour les courses en poursuite et le règlement 278 pour les départs en quartet. Le personnel assigné aux départs est composé de un ou deux officiels de départ et de un ou deux adjoints, dépendant du niveau de la compétition.

- ❑ Chaque paire se présente à la ligne de départ avec leurs positions pré-assignées par tirage. Les patineurs patinent dans des couloirs distincts. Brassard blanc – couloir intérieur et brassard rouge – couloir extérieur.
- ❑ Les lignes de départ peuvent être déplacées, dépendant de la distance (**Annexe C**).
- ❑ L'officiel de départ se met en position de manière à avoir une vue claire de tous les patineurs prenant le départ de la course.
- ❑ Au commandement "À la ligne", les patineurs se positionnent entre les lignes de pré-départ et de départ et demeurent immobiles et en position debout. Les deux lignes sont à 2.0m de distance tel qu'indiqué dans le règlement 255.
- ❑ Au commandement « Prêt », les patineurs se placent en position de départ et maintiennent une immobilité absolue jusqu'au tir du pistolet.
- ❑ Il y a un intervalle distinct de 1 à 1.5 secondes entre le temps où tous les patineurs deviennent immobiles et le tir du pistolet.
- ❑ Les faux départs sont produits tel que décrit dans le règlement 255.
- ❑ Un faux départ est indiqué par un deuxième tir de pistolet ou par un coup de sifflet de la part de l'officiel de départ.
- ❑ Un autre adjoint à l'officiel de départ peut être positionné à une distance de 50-60 mètres de la ligne de départ et signaler le faux départ aux patineurs avec un drapeau.
- ❑ Après un faux départ, le patineur fautif est avisé et les patineurs doivent retourner à la ligne de pré-départ et attendre les commandes de départ.
- ❑ Un patineur effectuant un deuxième faux départ dans une paire/ronde devra être disqualifié de la course en question.
- ❑ Lors du patinage en quartet, la deuxième paire de patineurs (brassard jaune – couloir intérieur et brassard bleu – couloir extérieur) prend le départ

lorsque la première paire a parcouru approximativement un demi tour de piste d'avance.

Longue piste (Départ en groupe)

Règlements spéciaux pour les compétitions avec départs en groupe sur longue piste

Consulter les règlements N3-100 - N3-103 du Livre rouge de PVC

Courte piste (Sanctionné par PVC et l'ISU)

Les règlements de départ qui s'appliquent aux compétitions sur courte piste tenues au Canada sont les règlements 280, 289, 290, 297 and 298 de l'ISU. Le personnel assigné au départ est habituellement composé d'un officiel de départ et d'un officiel de départ adjoint, tous deux étant habituellement positionnés hors glace.

- ❑ Les patineurs se présentent à la ligne de départ à leurs positions pré-assignés par le tirage au sort. L'arbitre adjoint les dirige vers leurs positions respectives.
- ❑ L'officiel de départ prend sa propre position de manière à avoir une vue claire de tous les patineurs sur la ligne de départ.
- ❑ Au commandement "À vos marques", les patineurs se positionnent eux-mêmes à leur marque respective à la ligne de départ. Les patineurs doivent se tenir immobiles jusqu'à ce que l'officiel de départ en chef annonce « Prêts », alors qu'ils doivent se mettre en position de départ en positionnant le centre de leur corps au-dessus de leur marque respective et demeurer en position totalement immobile jusqu'au tir du pistolet.
- ❑ Un faux départ est attribué lorsqu'un patineur prend sa position de départ avant le commandement "Prêt" ou quitte sa position ou bouge toute partie de son corps après le commandement « Prêt » et avant que le tir du pistolet ait lieu.
- ❑ Le patineur ou les patineurs, qui effectuent un faux départ, se verront attribuer un faux départ.
- ❑ Les patineurs doivent retourner à la ligne de départ sans délai.
- ❑ Les patineurs ne recevront plus d'autres directives une fois que les commandements "À vos marques" et "Prêt" auront été donnés sauf s'il y a un faux départ, alors les commandes seront reprises..
- ❑ Dans l'éventualité d'un deuxième faux départ par le même patineur, l'officiel de départ en chef avertira le patineur qu'il est disqualifié.
- ❑ L'apex (4^e bloc) est le marqueur pour les reprises de départs. Si un patineur fait l'objet d'une interférence et tombe avant le bloc apex, les patineurs seront rappelés pour effectuer un nouveau départ ;a la discrétion de l'officiel de départ..

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL/CERTIFICATION

Général

Il est important de réaliser que vous n'êtes pas un officiel de départ parfait (en fait, personne ne l'est). Mais il est plus important que vous essayiez constamment de le devenir, course après course, compétition après compétition. Les résultats des athlètes, sous le couvert de votre présence anonyme et invisible, sera l'objet principal de votre évaluation.

Vous devriez continuellement effectuer des auto-évaluations qui vous permettront d'améliorer vos performances de façon constante et ce, dès votre première expérience. Il en découlera une amélioration continue de votre développement personnel et augmentera l'estime des autres à votre égard.

Le fait de travailler avec d'autres officiels de départ, qu'il s'agisse de vos adjoints ou de vos supérieurs, vous donnera la possibilité de progresser en tant qu'officiel de départ. Cette opportunité est d'autant plus grande si vous êtes capable de développer des liens avec vos collègues de manière ouverte et laissant place aux critiques constructives. La critique faite de bonne foi et durant le déroulement de la compétition procurera un niveau de performance plus élevé pour les deux parties concernées.

Les stratégies de développement personnel devraient inclure la participation à des colloques techniques et le travail dans le plus grand nombre de compétitions possible dans le but d'acquérir de l'expérience et de la confiance en soi. Ces activités peuvent avoir lieu à tous les niveaux: club, provincial, régional, national et international. Vous devriez profiter de chaque opportunité d'y participer, et n'en considérer aucune comme n'étant pas digne de vous en tant qu'officiel.

Programme de certification des officiels

Le programme de certification des officiels a été établi en 1982, PVC alors appelé l'ACPVC, révisé en 1982 et mis à jour annuellement. Le programme est basé sur un système à plusieurs niveaux, comportant 5 niveaux pour les arbitres et les officiels de départ, 3 niveaux pour les coordonnateurs de compétition, les compilateurs, chronométrateurs, juges de la ligne d'arrivée, annonceurs et tous les autres officiels. En courte piste, il y a 3 niveaux pour les préposés aux compétiteurs. Les exigences de certification pour tous les officiels sont énoncées à la Section O des Statuts et règlements du Manuel d'information de PVC (Livre rouge).

Les responsabilités de certification sont :

- Niveaux I et II - Province / Territoire
- Niveau IIIA et IIIB - PVC
- Niveau IV et V - PVC / ISU

L'évaluation des Niveaux I et II est conduite par le v.-p. de l'association-membre – officiels ou le Comité des officiels de l'association-membre alors que l'évaluation des Niveaux IIIA et IIIB est conduite par le Comité de développement des officiels de PVC.

Pour les Niveaux IV et V, l'évaluation est également effectuée par PVC; cependant, les recommandations sont soumises au Comité technique de l'ISU pour fins de ratification.

Critères de certification pour les officiels de départ

Niveau I

PVC a établi des critères techniques, pratiques et de rendement devant être atteints avant d'obtenir la certification des officiels de départ pour les Niveaux I à V. Les critères sont énumérés ci-dessous.

Niveau I exigences:

- Assister à une clinique d'officiel de Niveau I
- Assister à une compétition non-sanctionnée ou plus
- Assister à une compétition sanctionnée par PVC ou plus (niveau provincial/régional)
- Évaluation satisfaisante de l'officiel de départ
- Révision et approbation du Comité des officiels de l'association-membre

Un officiel qui satisfait toutes les exigences précitées devrait recevoir la certification de Niveau 1. L'officiel ayant atteint certains des critères, mais pas tous, peut être identifié comme un « Officiel de départ en formation ». Une fois que l'officiel de départ a rencontré les critères du Niveau I, il peut débiter la formation pour le Niveau II.

Niveau II

Le Niveau II représente le premier niveau de responsabilité globale (c.-à-d. chef) pour les officiels de départ. Un officiel de départ de Niveau II a une bonne compréhension des fonctions d'officiel de départ et est capable d'agir en tant qu'officiel de départ en chef pour les compétitions club/inter-club. Les exigences pour le Niveau II sont énumérées ci-dessous :

Niveau II exigences:

- Assister à une clinique de Niveau II
- Assister à 2 compétitions non-sanctionnées ou plus
- Assister à une compétition sanctionnée PVC ou plus (niveau provincial/régional)
- Évaluation satisfaisante de l'officiel de départ sénior de l'association-membre
- Révision et approbation du Comité des officiels de l'association-membre

Un officiel de Niveau I qui satisfait toutes les exigences précitées devrait recevoir la certification de Niveau II. Étant donné que les provinces/territoires sont techniquement responsables de la certification des Niveaux I et II des officiels, elles peuvent adopter leurs propres critères; cependant, la plupart des associations-membres respectent les exigences de PVC énoncées ci-haut.

Niveau III

Le Niveau III représente le prochain niveau de responsabilité pour les officiels de départ, et est divisé en deux sous-niveaux, IIIB (connu comme sanctionné PVC) et IIIA (connu comme championnats nationaux/sélections).

Un officiel de départ de Niveau IIIB est un officiel de départ bien informé et compétent sur le plan technique, capable d'agir en tant qu'officiel de départ lors des compétitions provinciales et régionales. Les exigences pour le Niveau IIIB sont présentées ci-dessous :

Niveau IIIB exigences:

- Assister à une clinique de Niveau III
- Assister à une compétition ou plus sanctionnée PVC (niveau provincial/régional)
- Assistant lors d'une compétition ou plus sanctionnée par PVC (niveau national/international)
- Recommandation documentée de l'association-membre
- Évaluation satisfaisante de l'officiel de départ sénior de PVC
- Révision et approbation du Comité des officiels de PVC

L'officiel de départ de Niveau II qui satisfait toutes les exigences précitées devrait recevoir la certification de Niveau IIIB soit pour les départs en groupe (sur courte piste ou longue piste), le style olympique ou les deux, par exemple officiel du départ Niveau IIIB (départ en groupe) et peut débiter la formation pour le Niveau IIIA.

Un officiel de départ de Niveau IIIA est un officiel qui a une meilleure connaissance et une plus grande expérience et qui est capable d'agir en tant qu'officiel de départ pour les compétitions nationales et internationales (Nord-américain). Les exigences pour le Niveau IIIA sont présentées ci-dessous :

Niveau IIIA exigences:

- Officiel de départ à 3 compétitions sanctionnées par PVC ou plus (niveau provincial/régional)
- Adjoint lors de 3 compétitions sanctionnées par PVC ou plus (niveau national/international)
- Recommandation documentée de l'association-membre
- Évaluation satisfaisante de l'officiel de départ sénior de PVC
- Révision et approbation du Comité des officiels de PVC

Les officiels de Niveau IIIB qui répondent à toutes les exigences précitées recevront la certification de Niveau IIIA pour le départ en groupe (courte piste et longue piste), le style olympique ou les deux, par exemple officiel de départ Niveau IIIA (olympique).

Niveau IV

Le Niveau IV représente le prochain niveau de responsabilité pour les officiels de départ. Un officiel de Niveau IV est un officiel sénior hautement compétent et possédant énormément d'expérience, capable d'agir en tant qu'officiel de départ lors de compétitions internationales. Les exigences pour le Niveau IV sont présentées ci-dessous :

Niveau IV exigences:

- Assister à une clinique ISU
- Agir en tant qu'instructeur à une clinique d'officiels de départ de Niveau II.
- Officiel de départ à 3 compétitions sanctionnées par PVC ou plus (niveau national/international)
- Officiel de départ adjoint à une compétition international ISU ou plus (par exemple Coupe du Monde)
- Évaluation satisfaisante d'un officiel de départ ISU
- Recommandation documentée de l'association-membre
- Révision et approbation du CDO de PVC
- Ratification par le Comité technique de l'ISU

L'officiel de départ de Niveau IIIA qui répond à toutes les exigences précitées recevra la certification de Niveau IV soit en courte piste, style olympique ou les deux, par exemple officiel de départ Niveau IV (courte piste).

Niveau V

Le Niveau V représente le plus haut niveau de responsabilité pour les officiels de départ. Un officiel de départ Niveau V est un officiel sénior hautement compétent et respecté et possédant une expérience internationale, capable d'agir en tant qu'officiel de départ lors de championnats mondiaux, Coupes du Monde et Jeux Olympiques d'hiver. Les exigences pour le Niveau V sont présentées ci-dessous :

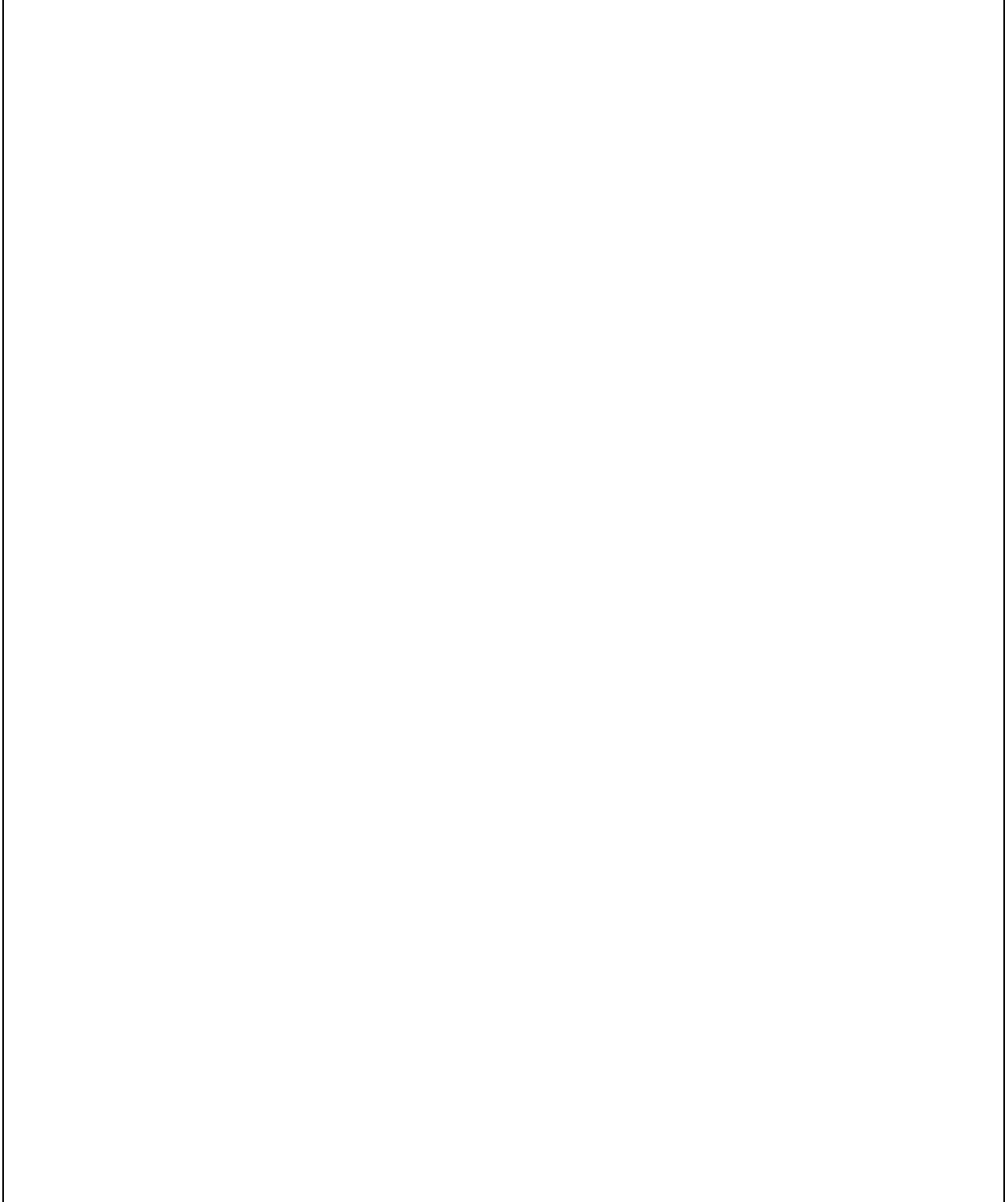
Niveau V exigences:

- Agir en tant qu'instructeur lors d'une clinique pour officiels de départ de Niveau III
- Officiel de départ lors de 5 compétitions sanctionnées par PVC ou plus (niveau national/international)
- Officiel de départ à une compétition internationale ISU ou plus (par exemple Coupe du Monde)
- Évaluation satisfaisante du représentant de l'ISU ou d'un officiel de départ ISU sénior
- Recommandation documentée de l'association-membre
- Révision et approbation du CDO de PVC
- Ratification par le Comité technique de l'ISU

Les officiels de départ de Niveau IV qui répondent à toutes les exigences précitées recevront la certification de Niveau V soit en courte piste, style olympique ou les deux, par exemple officiel de départ Niveau V (style olympique)

ANNEXE A - DIAGRAMME - PISTE OVALE DE 400 MÈTRES

Tracé de la piste ovale de 400 mètres de patinage de vitesse.



ANNEXE B - DIAGRAMME PISTE OVALE POUR COURTE PISTE

Tracé de la piste ovale de patinage sur courte piste.

